

LE PARLER DUNKERQUOIS

PAR

M. ÉMILE BOUCHET

Vice-Président de la Société Dunkerquoise. Membre de la Commission Historique



N'est-ce pas donner un titre bien prétentieux à une esquisse où l'on se propose de rechercher quelques-uns des traits caractéristiques qui donnent au langage des habitants de Dunkerque une saveur et une originalité toutes particulières ? Peut-on trouver là un sujet de remarques philologiques intéressantes ? Nous le pensons et on en jugera.

Voici des siècles que deux idiomes sont ici en présence et en lutte ; dès la fin du moyen-âge, sous les derniers Comtes de Flandre, les actes de l'Administration centrale furent rédigés en français, tandis que ceux de l'Administration communale furent écrits en flamand ; c'était là, en effet, la langue maternelle ; les Dunkerquois n'en comprenaient pas d'autre. Les souverains durent donc faire venir leurs scribes du dehors : ce furent des Wallons, des Artésiens, des Picards, même des Normands, et de ce simple fait découlèrent des conséquences multiples.

Si les étrangers furent contraints d'introduire dans leurs écrits toute une série de mots qu'ils francisèrent parce qu'ils n'avaient pas d'équivalents en français, Ex : *Duynherdre* (*Duynherder*), préposé à la surveillance des Dunes ; *Diquer* (*Dycken*), construire des digues ; *Curefrère* (*Kuerbroder*) — *Combourgeois*, et une foule d'autres particulièrement empruntés au vocabulaire du droit coutumier, par contre, ces étrangers, nos premiers maîtres de français, établis dans la ville à une époque où la langue française n'avait pas acquis sa magistrale unité, ne pouvaient apprendre à leurs élèves que des mots dont ils se servaient eux-mêmes, c'est-à-dire des termes empruntés à leurs dialectes provinciaux respectifs et ces mots, fort nombreux dans le parler dunkerquois, s'y sont maintenus, soit avec une signification non conservée dans le dictionnaire général, soit sous une forme qui n'est plus en usage dans notre langue commune. Leur variété même prouve la diversité de leur origine et montre que les besoins de l'Administration ou les nécessités du Commerce avaient attiré à Dunkerque des Français de toutes les provinces septentrionales. Ex. :

<i>Affligé</i>	—	Infirmé	Wallon
<i>Arrée</i>	—	Ondée subite	Rouchi
<i>Brader</i>	—	Gâcher	Rouchi
<i>Carton</i>	—	Charretier	Picard
<i>Bellot</i>	—	Gentil	Picard
<i>Frayeux</i>	—	Coûteux	Rouchi
<i>Harlander</i>	—	Flâner	Normand
<i>Castiller</i>	—	Chamailler	Picard
<i>Panne</i>	—	Tuile	Wallon
<i>Courte-Pointe</i>	—	Couvre-pieds	Normand
<i>Ressarcir</i>	—	Repriser	Wallon

Cette adaptation de mots provenant de dialectes romans divers a eu pour conséquence d'établir dans la prononciation du français à Dunkerque un accent spécial dont l'étude, pour être intéressante et nécessaire, nous entraînerait trop loin ; bornons-nous à dire que MALADE, SALADE, s'articulent *Mâlâde, Sâlâde* ; dans certains cas O et A se confondent : *Charban* — *Charbon* ; il est souvent difficile de distinguer entre *Content* et *Canton* ; on dit *Sarger* pour CHARGER, *Chachant* pour SACHANT, *Escayé* pour ESCALIER, *Creier, Crèiation* pour CRÉER, CRÉATION, *Maisonne* pour MAISON, etc. On retrouve là, dans une large mesure, l'influence des dialectes wallon et picard, mais il en est une beaucoup plus sensible, c'est celle des langues germaniques, particulièrement pour tous les mots commençant par un G tels que GANT, GARÇON, GATEAU ; par suite d'une émission gutturale ce G devient une H aspirée et ces mots se disent : *Hant, Harçon, Hâteau*.

Ne nous étonnons pas de cette influence germanique. Jusqu'à la prise de possession définitive de Dunkerque par Louis XIV, le français était pour les indigènes moins familier que l'espagnol et sans doute moins pratiqué que l'anglais qui ont laissé tous deux quelques vestiges dans le parler local. Ex.:

Espagnol :	<i>Patate</i>	—	Pomme de terre.
	<i>Canari</i>	—	Serin.
Anglais :	<i>Choler (To Shool)</i>	—	Traîner de côté et d'autre.
	<i>Marier (To Marry)</i>	—	Epouser.

Tous unanimement parlaient le flamand. Apprendre le français fut, tout d'abord, un acte d'adhésion au nouveau régime et une mode parmi la haute bourgeoisie locale ; ce devint bientôt une nécessité quand un édit royal eût interdit l'emploi du flamand dans les actes judiciaires ou administratifs.

Ce fut le premier coup, suivi de beaucoup d'autres, donné à la *Moeder Tael* ; le peuple n'en eut cure, il continua, *malgré tout*, à se servir de la langue des ancêtres.

Nous disons malgré tout, car peu à peu le flamand a perdu à Dunkerque ses plus fortes positions et, s'il s'y est maintenu, c'est la fidélité du peuple qui l'y a conservé. Au cours des 25 dernières années, il a été expulsé des écoles, chassé des églises, délaissé peu à peu par la classe bourgeoise qui a abandonné là, bien inconsidérément, un puissant élément d'influence morale et sociale, fait fi, avec un inexplicable aveuglement, d'un idiome qui donne la clef de toutes les langues du Nord, alors que sa connaissance présente, dans un port comme le nôtre, un incontestable intérêt pratique ; enfin, nulle part il n'est plus étudié grammaticalement et littérairement.

Dans ces conditions, il n'y a qu'une chose qui doive étonner, c'est que le flamand n'ait pas complètement disparu de Dunkerque. Il n'en est pas disparu parce que la population ouvrière et maritime en a conservé l'usage, parce que les immigrants des campagnes et les Belges, si nombreux dans notre ville, lui rendent incessamment de nouvelles forces.

La lutte entre le français et le flamand se poursuit toujours ; dans le champ clos limité par notre enceinte étroite de murailles, nous pouvons constater une série de faits qui ne sont pas sans intérêt pour le philologue, car ils montrent en action les forces qui ont contribué à la formation de toutes les langues modernes, chaque fois que deux idiomes en présence se sont réciproquement pénétrés et combinés.

Dans le parler dunkerquois, la part de l'élément flamand est très importante ; du mélange des deux langues est sortie une sorte de mosaïque dans laquelle les pronoms et les mots invariables sont à peu près absents, où les verbes tiennent peu de place, mais où les noms et les adjectifs sont innombrables et varient considérablement d'une personne à l'autre suivant son âge, sa profession, sa position sociale et sa manière de vivre.

Cette sorte de mosaïque forme, en fait, un jargon difficilement compréhensible pour les étrangers qu'il étonne et, avouons le, qui choque également les puristes, qu'ils soient Français ou Belges. Néanmoins il est d'un usage si courant que tout habitant de Dunkerque, même s'il ignore le flamand, ne tarde pas à se familiariser avec un certain nombre de termes de cette langue qui se rencontrent bientôt tout naturellement sur ses lèvres.

Personne n'ignore ici ce que c'est que :

<i>Beetje</i>	—	Miette
<i>Wullbak</i>	—	Boite et tombereau à ordures
<i>Zuyntje</i>	—	Balai à main
<i>Bleekje</i>	—	Pelle à main
<i>Pooker</i>	—	Tisonnier
<i>Steensand</i>	—	Brique pilée, Sablon

Il faut tout d'abord faire entre les mots flamands du vocabulaire courant une distinction capitale : les uns se sont francisés, les autres, et ce ne sont pas pour cela les moins employés, ont gardé leur forme ordinaire.

Parmi les premiers, nous citerons :

<i>Escavelins</i>	—	Shavelings	—	Copeaux.
<i>Ecrapette</i>	—	Shraaveel	—	Brosse à récurer.
<i>Couque</i>	—	Kouke	—	Gâteau.
<i>Minque</i>	—	Minck	—	Marché au poisson à la criée, d'où <i>Minquer</i>
<i>Clinquer</i>	—	Klinken	—	Annonce, d'où <i>Clinqueur</i>
<i>Duel</i>	—	Dwel	—	Torchon de grosse toile, d'où <i>Dueller</i>

Le nombre de mots flamands admis dans le vocabulaire dunkerquois sans avoir subi d'altérations est presque indéfini et ils y prennent place à côté de leurs synonymes français en vertu de ce principe général que les peuples bilingues font choix, dans les deux idiomes dont ils disposent, des termes qui leur semblent les plus pittoresques ou les plus expressifs pour en émailler leurs discours. Citons au hasard :

<i>Pannekouke</i>	—	Crêpe.
<i>Koukeboterham</i>	—	Gâteau aux raisins de corinthes.
<i>Suykerbollen</i>	—	<i>Sucrades.</i> — Dragées dont on peut rapprocher <i>Sucre de Peck</i> , dénomination donnée à un bâton de réglisse.
<i>Kaailooper</i>	—	Coureur de quai. — <i>Campeur</i> , — Vagabond
<i>Knikker</i>	—	<i>Marbre.</i> — Bille.
<i>Boterham</i>	—	Tartine beurrée. L'expression « Manger une tartine » ; <i>Collationner</i> — « Faire son quatre heures » est d'un usage général.
<i>Penneleker</i>	—	Employé, littéralement « Lécheur de plume »
<i>Moeder</i>	—	Mère
<i>Vader</i>	—	Père

L'emploi des diminutifs est encore plus fréquent ; le Dunkerquois en use à tout propos ; pour lui tout homme est un *Ventje*, tout enfant un *Kindje*, chaque jeune fille une *Meisje*. Pour les garçons, la préférence se porte vers le français *Mousse*, emprunté au vocabulaire maritime ; un *Double Mousse* est un adolescent de 16 à 18 ans. Il n'en est pas autrement pour les adjectifs : *Kleintje*, petit ; *Armetje*, Malheureux.

Le *Je* flamand, signe du diminutif, se joint à presque tous les mots, y compris les noms de baptême, même français ; nous avons *Mitje* et *Maritje*, *Stina* et *Justintje* ; pour les noms communs, tous seraient à citer. Lorsqu'elle parle à son enfant, la Dunkerquoise dispose d'une foule de termes tendres, affectueux et charmants. C'est un *Cotje* à qui elle donne un *Zotje* ou un *Baise* avant de le déposer dans son *Bers*.

Voilà le parler populaire dunkerquois, et il nous serait facile de forger à profusion des phrases dans lesquelles interviendraient des *Bazennes* (Bourgeoises), le *Kotje* (Petit débarrassoir), la *Garde-Robe* où l'on serre le *Kleitje*, (Costume des dimanches) avec les *Dorures* (Bijoux).

Il faut se borner ; contentons-nous de reproduire quelques expressions qui montrent que les Dunkerquois parlent français en flamand.

La preuve de cette assertion est apportée par un très grand nombre d'expressions, de locutions et de tournures de phrases ; citons-en quelques-unes :

Une personne d'âge « plus ou moins profond dans les 40 », si elle est célibataire, est toujours, suivant son sexe, un *Vieux jeune homme* ou une *Vieille jeune fille*. Un petit d'animal est un *Jeune* : *Jeune de lion*, *Jeune de chat* ; *faire ses jeunes*, en parlant d'une femelle, c'est mettre bas et, en parlant d'une femme, le mot *portée* est synonyme de *progéniture*.

Prêter répond à *emprunter* dans une phrase comme celle-ci : « *J'ai eu ce livre à prêter* ». Mais cette remarque nous amène à formuler quelques observations grammaticales.

Pour les substantifs et les adjectifs, au moins quand on les intercale dans des phrases plus ou moins françaises, exactement comme pour les Gaulois ou les Germains du VI^e siècle qui voulaient parler latin, la notion de la déclinaison et des cas se perd : on met tous les mots au nominatif et généralement au singulier. Si l'on a recours à un adjectif pour qualifier un nom flamand, ils sont l'un et l'autre tiré de cette langue.

D'autre part, bien plus souvent qu'en français, l'adjectif qualificatif est employé adverbialement ; un Dunkerquois dira très bien : « *Ce vieux jeune homme est mort SUBIT* ». Dans cette série, on peut ranger :

<i>Prier beau</i>	—	Supplier.
<i>L'avoir dur</i>	—	Avoir de la peine à.
<i>Aller à la douce</i>	—	Se bien porter.

L'emploi des pronoms personnels est réduplicatif ; *il, le, lui, elle, eux, elles* viennent surabondamment renforcer le sujet, le régime direct ou le régime indirect du verbe : *Ma mère ELLE est malade*. Souvent le pronom reprend sa forme de relation normale : *Ma sœur, ELLE a dit à LUI*. Le pronom impersonnel *On* se substitue sans cesse au pronom personnel *Nous*. « *On a tous ri* » pour *Nous avons tous ri*.

Ne nous étonnons pas de l'usage respectif de ces pronoms ; même lorsqu'ils ignorent leur antique idiome, les Dunkerquois conservent à leur pensée le moule flamand dans lequel cette pensée s'est présentée à leur esprit. Ce fait si curieux d'atavisme intellectuel est sensible surtout

dans l'emploi de verbes ou de formes verbales qui donnent à la contexture générale de la phrase une apparence toute germanique.

Le chapitre des verbes dans le parler dunkerquois provoquerait de nombreuses remarques s'il était possible de le traiter ici avec les développements qu'il comporte. Nous devons nous contenter de formuler quelques observations sommaires.

Les auxiliaires être et avoir sont continuellement confondus et employés l'un pour l'autre : *Je suis couru. Elle a tombé.*

Comme dans les langues germaniques, DEVOIR, POUVOIR et SAVOIR jouent le rôle de véritables auxiliaires : *Je dois boire, Je bois, Je ne suis pas faire Je ne sais pas.*

En ce qui concerne la concordance des temps, c'est la syntaxe flamande qui prédomine. La phrase étrange et incompréhensible pour qui n'est pas du pays : *Il a dit de venir* pour :« Il a dit qu'il viendrait », montre l'emploi de l'infinitif là où nous mettrions le conditionnel.

Autre remarque essentielle : dans le parler populaire on fait toujours suivre la conjonction si du conditionnel présent ou passé substitué à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'indicatif *Si je pourrais, Si j'aurais pu faire...*

Avec cela on peut signaler toute une série de verbes ou locutions particulières auxquels on donne des significations non admises dans le Dictionnaire général :

<i>Goûter bon</i>	—	Plaire.
<i>Avoir de l'argent de bon</i>	—	Avoir une bonne créance.
<i>Donner la main</i>	—	Aider à.

Ce sont des flandricismes.

Beaucoup de verbes intransitifs en français deviennent actifs dans la bouche des Dunkerquois et réciproquement : *Causer quelqu'un. Conseiller quelqu'un.*

Alors même que la nature du verbe ne se modifie point, il y a, pour certains d'entre eux, une confusion perpétuelle entre les propositions qui les accompagnent : *Marier contre* pour MARIER A ; *Parler contre* pour PARLER A ; *Acheter contre* pour ACHETER A ; *Jeter sur la rue* pour JETER DANS LA RUE. On dit aussi ou ce sens *Jeter en voie.*

Très fréquemment le complément d'un verbe est supprimé :

<i>Faire avec</i>	—	S'associer à.
<i>Prendre avec</i>	—	Emporter.

Ces façons de dire incorrectes seraient absolument inexplicables si l'on ne se reportait au flamand : ce sont des traductions littérales. La phrase si souvent entendue, *Quoi ce qu'il y a à faire* est absolument la locution : *Wat is te doen ?* Il en est de même d'une foule de tournures analogues. *Passer la porte outre*, c'est franchir la porte :

<i>Tirer dehors</i>	—	Arracher.
<i>Boire dehors</i>	—	Boire jusqu'à la dernière goutte.
<i>Couper en bas</i>	—	Trancher.
<i>Cracher dehors</i>	—	Vomir.

et ainsi pour un très grand nombre de verbes qui sont composés en flamand.

Ces exemples nous donnent la clef d'une foule d'idiotismes et même d'applications syntaxiques ou de manières de s'exprimer qui ne s'expliquent et ne se justifient qu'en remontant à la langue-mère des habitants de Dunkerque.

N'est-ce pas la syntaxe flamande qui fera dire à un Dunkerquois : *Il est riche assez pour.... Hy is ryk genoeg ont te....* au lieu de : « Il est assez riche pour »

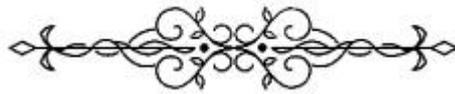
Il est temps de conclure.

Cette esquisse suffit pour montrer que, à quelque point de vue qu'on le considère, le parler dunkerquois présente, dans son vocabulaire comme dans sa grammaire, des traits caractéristiques intéressants.

D'abord ce sont les signes qui témoignent d'une lutte continue entre les deux idiomes en présence et ensuite la persistance du flamand qui, de nos jours encore, sans culture littéraire, en dépit de toutes les forces coalisées contre lui, enseignement obligatoire, service militaire pour tous, presse à bon marché, se refuse à disparaître et résiste à toutes les causes qui auraient dû entraîner sa perte.

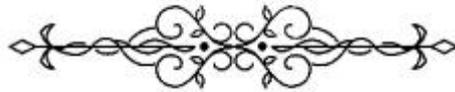
Quoiqu'en ait dit un philologue éminent, M. Ferdinand Brunot, Dunkerque n'est pas encore un « îlot français » dans la Flandre flamingante. Le vocabulaire dunkerquois reste flamand dans son essence et lorsque l'indigène parle français, ce sont les règles ou les tournures de la grammaire flamande qu'il applique. Comme l'a très justement proclamé Montalembert, cette persistance de la langue maternelle « est un fait aussi remarquable aux yeux de l'historien que consolant pour celui qui estime à sa juste valeur la dignité et la liberté humaine ».





Retravaillé et retranscrit par <http://www.dunkerque-historique.fr> (avril 2023)

Source : BnF / Gallica



extrait (page 9 à page 19) de :

